

académie
Grenoble



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Isère

Service académique
des bourses

CAMPAGNE COMPLEMENTAIRE DEMANDES DE BOURSES DE LYCEES

Nom et prénom de l'élève :

Raison motivant la demande :

- Elève scolarisé en 2019-2020 dans une classe de type collège implantée en lycée
- Elève non scolarisé en 2018-2019 ou scolarisé à l'étranger
- Elève scolarisé en 2018-2019 en lycée agricole
- Elève scolarisé en 2018-2019 dans un établissement privé hors contrat
- Elève redoublant une classe de terminale ou de terminale de CAP, non boursier en 2018-2019
- Elève mineur qui était pris en charge par l'aide sociale à l'enfance et qui est devenu majeur ou qui atteindra sa majorité d'ici le 18 octobre
- Demande non déposée dans l'établissement d'origine dans le cadre de la campagne 2019



Nous sommes là pour vous aider



N°51593#07

Demande de bourse nationale de lycée pour l'année scolaire 2019-2020

Articles R. 531-13 à D. 531-43 du Code de l'éducation

Notice d'information

►► Vous souhaitez faire une demande de bourse nationale de lycée ?

La bourse nationale de lycée a pour but de vous aider à assumer les frais de scolarité de votre enfant qui est déjà ou qui va rentrer dans un lycée public ou un lycée privé habilité à recevoir des boursiers nationaux

►► Quels sont les éléments pris en compte pour obtenir une bourse nationale de lycée ?

La bourse nationale de lycée est obtenue en fonction de deux critères :

- 1) les ressources de la famille : c'est le revenu fiscal de référence inscrit sur l'avis d'imposition 2018 sur les revenus de 2017. En cas de modification substantielle de votre situation entraînant une diminution de ressources, vos revenus de l'année 2018 peuvent être pris en compte
- 2) les enfants à charge : le nombre d'enfants mineurs ou en situation de handicap et le nombre d'enfants majeurs célibataires à votre charge

Le barème ci-dessous vous permet de vérifier si vous pourrez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant :

Nb d'enfants à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou plus
Plafond de revenus 2017 à ne pas dépasser	18 105€	19 497€	22 281€	25 763€	29 245€	33 424€	37 601€	41 780€

Un simulateur accessible depuis education.gouv.fr/aides-financieres-lycee vous permet de savoir si vous pourrez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant et estimer son montant

►► Comment faire votre demande de bourse nationale de lycée ?

Si votre enfant est scolarisé dans un établissement scolaire public, la demande de bourse de lycée s'effectue en ligne sur votre compte Education nationale jusqu'au 4 juillet 2019. Renseignez-vous auprès de l'établissement scolaire fréquenté.

Demande papier possible jusqu'au 17 octobre 2019 !

Si votre enfant est scolarisé dans un établissement scolaire privé, vous pouvez obtenir un formulaire de demande de bourse nationale de lycée en vous adressant à l'établissement de votre enfant ou en le téléchargeant sur education.gouv.fr/aides-financieres-lycee

Vous remplirez ce formulaire et y joindrez :

- une copie de votre avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017,
- les pièces justificatives correspondant éventuellement à votre situation particulière, dont vous trouverez la liste en rubrique n°4 du formulaire de demande de bourse

Vous remettrez le dossier complet (imprimé et pièces justificatives) à l'établissement fréquenté par votre enfant.

Date limite nationale : 17 octobre 2019

POUR EN SAVOIR PLUS

► Vous pouvez vous adresser à l'établissement d'accueil de votre enfant

ou consulter : www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee et utiliser le simulateur de bourse en ligne

Campagne complémentaire demande de bourse de lycée

ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

ETABLISSEMENT : LYCEE F. BUISSON – 21 BVD E. KOFLER
38500 VOIRON

NOM - Prénom de l'élève : **Classe :**

La notice d'information au verso vous permettra d'apprécier votre droit à bourse en fonction du barème national. Vérifiez si vos revenus ne dépassent pas le barème en fonction des enfants à charge.

Vous pouvez, par ailleurs, accéder au simulateur depuis l'adresse : education.gouv.fr/aides-financieres-lycee.

Si vous souhaitez faire une demande de bourse, vous devez vous adresser au secrétariat des élèves (Mme Moine Picard) :

Je rapporte la fiche d'auto évaluation avant le VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2019 en indiquant

le revenu fiscal de référence de 2017 :
(joindre la copie de l'avis d'imposition 2018)

et le nombre d'enfant à charge :

Je fais une demande de dossier de bourse OUI NON

Cet imprimé doit être retourné dans tous les cas au professeur principal
pour le VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2019

Date _____

Lu et pris connaissance

Signature des parents